



Les Arcades, Melle
Salle la Béronne

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



Bureau communautaire du 2 mai 2024

Bureau communautaire

- *Intervention de Monsieur Fabrice MICHELET*

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



- **Quorum**

- **Pouvoirs**

- **Désignation du secrétaire de séance : Nicolas RAGOT**

Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



AFFAIRES GENERALES

Affaires générales

- Intervention de M

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



1. Bureau communautaire du 28 mars 2024 - Approbation du procès-verbal

Le bureau communautaire est invité à :

- **APPROUVER** le procès-verbal du bureau communautaire du 28 mars 2024.

Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



CYCLE DE L'EAU

Cycle de l'eau - Intervention de Monsieur Philippe GAGLIN

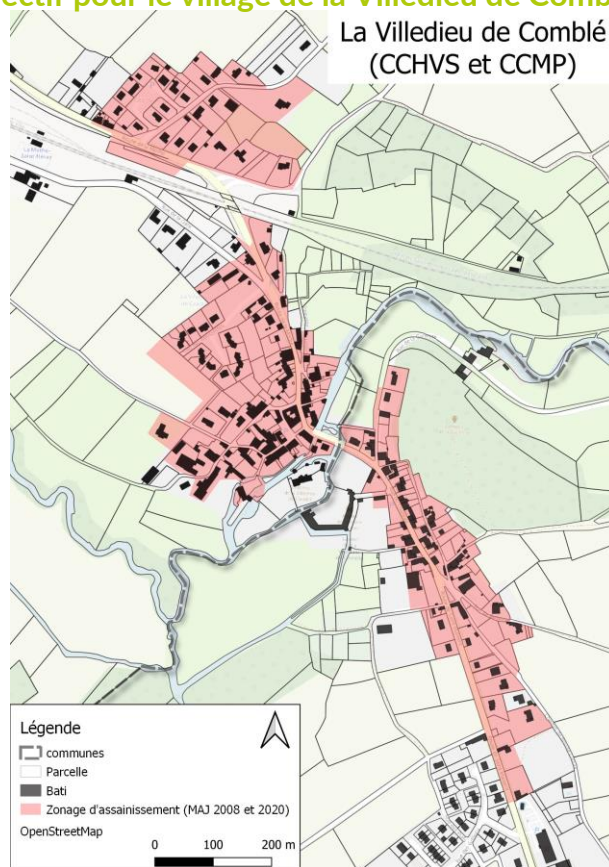
2. Adhésion à un groupement de commandes portant sur la réalisation d'une étude patrimoniale de l'assainissement non collectif et la définition de scénarii d'assainissement collectif pour le village de la Villedieu de Comblé

Envoyé en préfecture le 10/06/2024
Reçu en préfecture le 10/06/2024
Publié le 11/06/2024
ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

Localisation

Le village de la Villedieu de Comblé est traversé par le Pamproux, cours d'eau sensible aux pollutions, situé dans le périmètre de protection éloigné du captage de La Corbelière.

Composé d'environ 80 habitations côté Sainte Eanne et 40 habitations côté La Mothe-Saint-Héray, ce village présente des bâtis ne possédant parfois aucun jardin/cour.



Sainte-Eanne

Le Pamproux

La Mothe
Saint-Héray

Travaux nécessaires (CCHVS + CCMP)

- Poste de refoulement : 5 unités
- Réseau séparatif gravitaire : 2 400 ml
- Réseau refoulement : 1 500 ml
- Branchements : 123 unités

Etat ANC sur La Mothe Saint Heray
 Envoyé en préfecture le 10/06/2024
 Reçu en préfecture le 10/06/2024
 Publié le 11/06/2024
 ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE-19-Installations ANC

6 conformes
 39 non conformes

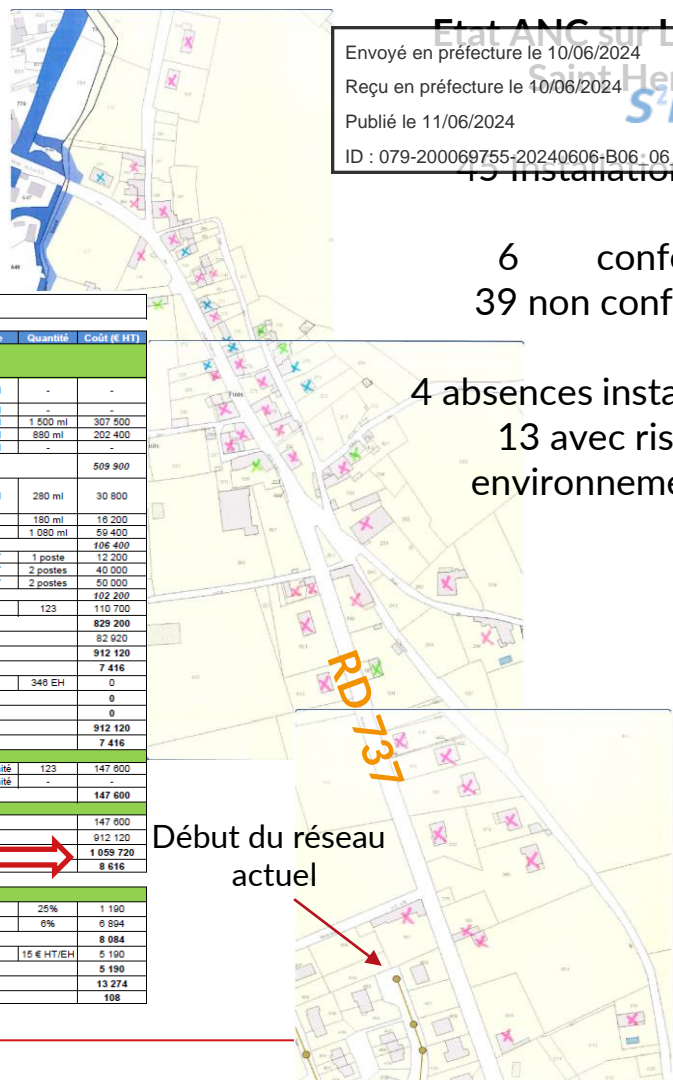
4 absences installations et
 13 avec risques
 environnementaux

Caractéristique technique		Donnée
Nombre d'habitations collectées	46 existantes sur La Mothe-Saint-Héray et 77 sur Sainte-Eanne	
Nombre d'équivalents habitants correspondants	352	
Type de réseau	Séparatif gravitaire et refoulement	
Poste de refoulement	5	
Traitement envisagé	Station existante de Chabanaais	
Exutoire	Rejet cours d'eau	
Estimation prévisionnelle (coût travaux HT hors subvention)	910 000 € HT	
Coût moyen de l'investissement par branchement domaine public	7 500 € HT	

Estimation des flux à traiter	
Nombre de branchements	123
Densité de population	2,6
Total EH	320
Marge 10%	32
Nombre d'EH retenu	352

Distance moyenne entre 2 maisons		20 ml
----------------------------------	--	-------

Villedieu-de-Comblé - projet 2					
Designation		Prix unitaire	Quantité	Coût (€ HT)	
Investissement réseau collectif					
Collecte	Réseau séparatif gravitaire (Ø200)	Terrain agricole	115 €/HT/ml	-	-
		Chemin rural	165 €/HT/ml	-	-
		Voie communale	205 €/HT/ml	1 500 ml	307 500
		Voie départementale	230 €/HT/ml	880 ml	202 400
		Surprofondeur	310 €/HT/ml	-	-
	Sous total				509 900
	Réseau de refoulement	Voie nationale ou départementale	110 €/HT/ml	280 ml	30 800
		Voie communale	90 €/HT/ml	180 ml	16 200
		Double tranchée	55 €/HT/ml	1 080 ml	59 400
		Sous total			
Poste de refoulement	Miniposte de 0 à 25 EH	12 200 €/HT	1 poste	12 200	
	Médiaposte 26 à 50 EH	20 000 €/HT	2 postes	40 000	
	Maxiposte > 50 EH	25 000 €/HT	2 postes	50 000	
	Sous total				102 200
Raccordement des habitations	Domaine public	900 €/Unité	123	110 700	
	Sous total Collecte				829 200
10 % divers, maîtrise d'œuvre, imprévus				82 920	
Total Collecte				912 120	
Coût Collecte / branchement				7 416	
Unité de traitement	Existantes			348 EH	
	Total Traitement				0
	Coût Traitement / branchement				0
	Estimation prévisionnelle				912 120
Coût moyen / branchement				7 416	
Coût raccordement domaine privé					
Coût HT des raccordements		1 200 €/HT/Unité	123	147 600	
Relèvement individuel privé		1 850 €/HT/Unité	-	-	
Coût raccordement domaine privé				147 600	
Total travaux (public+privé)					
Coût HT domaine privé		147 600			
Coût HT domaine public		912 120			
Total travaux (public+privé) - hors raccordement				8 616	
Frais annuels de fonctionnement et d'entretien					
Collecte	Réseau (hydrocourage) : 25% longueur par an à 2€ HT/ml		25%	1 190	
	Refoulement : % de l'investissement HT		6%	6 894	
Coût HT pour la collecte				8 084	
Traitement	Type : existante		15 €/HT/EH	5 190	
	Coût HT pour le traitement		5 190		
	Coût total HT		13 274		
Coût moyen / branchement				108	



ETUDE G2C (2017)
1 060 000 €
Pour 350 EH
Hors Travaux STEP

Cycle de l'eau - Intervention de Monsieur Philippe GAGLIN

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



2. Adhésion à un groupement de commandes portant sur la réalisation de l'assainissement non collectif et la définition de scénarii d'assainissement collectif pour le village de la Villedieu de Comblé

Contexte : Territoire du village de la Villedieu de Comblé en zonage d'assainissement collectif non desservi situé sur deux communes : la commune de La Mothe-Saint-Héray et la commune de Sainte-Eanne, membre de la communauté de communes du Haut Val de Sèvres.

Objectif : Examiner les perspectives de développement en assainissement :

- Création d'une station d'épuration commune aux deux territoires,
- Ou Regroupement des deux communes sur la station déjà existante sur la Mothe-Saint-Héray,
- Ou Rester en assainissement non collectif.

Afin de mener cette étude conjointement entre les deux EPCI, il est proposé la signature d'une convention de groupement de commandes dont le coordonnateur sera la communauté de communes du Haut val de Sèvres.

Montant estimatif de la part Mellois en Poitou : 10 000 € HT « selon clé de répartition CCHVS : 66 % et CCMP : 33% »

Cycle de l'eau - Intervention de Monsieur Philippe CACLIN

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



2. Adhésion à un groupement de commandes portant sur la réalisation d'une étude patrimoniale de l'assainissement non collectif et la définition de scénarii d'assainissement collectif pour le village de la Villedieu de Comblé

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président à signer la convention constitutive du groupement de commandes jointe en annexe ainsi que tout document y afférent.

ANIMATION DU TERRITOIRE

Animation du territoire - Intervention de

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

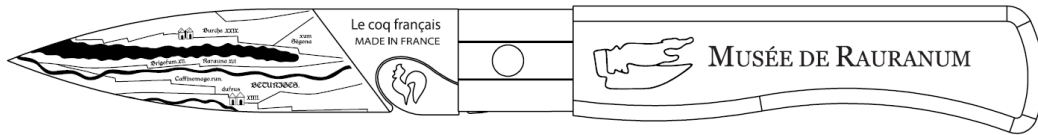
Le musée offre aux visiteurs un espace boutique à la fin de la visite dans laquelle ils peuvent trouver des objets en lien avec le monde gallo-romain.

Les prix de vente varient entre 1€ et 35€.



3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Dans le but de renouveler l'attrait des visiteurs, de nouveaux objets vont être commandés. De plus, à la suite d'augmentation de prix des fournisseurs, les tarifs ont été revus. L'augmentation du chiffre d'affaires se poursuit : 1 700€ en 2022, 2405 € en 2023.



Deux exemples de dessins de nouveaux objets :
une pièce de monnaie et un couteau

Animation du territoire - Intervention de

3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

Madame Sylvie BISTOU

Catégories	Prix achat	Nouveaux tarifs	Bénéfice
ALIMENTAIRE			
Hydromel	11,66	16,90	5,24
V gallo-romain blanc	11,04	15,90	4,86
V gallo-romain rouge	11,04	15,90	4,86
			0,00
BIJOUX			0,00
BAGUES ETAIN	2,34	4,00	1,66
Boules d'oreilles en verre	10	13,00	3,00
Colliers 3 perles en verre	10	13,00	3,00
BRACELETS ETAIN	2,54	4,00	1,46
			0,00
COLLIERS ETAIN	2,59	4,00	1,41
COLLIERS AUTRES MATÉRIAUX			0,00
Collier perles de bois	4,82	7,00	2,18
Collier perles de verres	8,32	10,00	1,68
Médaille en céramique	4,84	6,00	1,16
			0,00
CARTES POSTALES			0,00
CARTES POSTALES HUMORISTIQUES	0,66	1,00	0,34
CARTES POSTALES CLASSIQUES	0,1	0,70	0,60

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie PPIJNET

3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



Catégories	Prix achat	Nouveaux tarifs	Bénéfice
FIGURINES			0,00
LOT DE FIGURINES ETAIN	8,82	13,50	4,68
			0,00
FIGURINES SEULES ETAIN	3	3,70	0,70
			0,00
LIBRAIRIE			0,00
EDITIONS DIVERSES			0,00
Ancient roman cuisine	6,7	10,00	3,30
La cuisine romain antique	6,7	10,00	3,30
Livrets antiquité collection "Quelle Histoire"	4	5,00	1,00
L'agglomération antique de Vieux Poitiers	6	10,00	4,00
La peinture romaine	10	15,00	5,00
Trafic d'armes à Argentomagus	7,5	10,00	2,50
Amphoralix	7,15	11,00	3,85
Au temps des gallo-romains	10,4	16,00	5,60
Les mots de l'antiquité	9,1	14,00	4,90
Livrets exposition MUSEE DE RAURANUM	2,25	3,00	0,75
			0,00
MAGNETS ET BADGES			0,00
MAGNETS A COLORIER	3,48	5,00	1,52
MAGNETS METAL	1,37	4,00	2,63
BADGES	0,12	1,00	0,88

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie PPIJNET

3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



Catégories	Prix achat	Nouveaux tarifs	Bénéfice
MONNAIES ET MEDAILLES			0,00
Denier d'Hadrien	1,99	3,70	1,71
Solidus Valentinien Ier en argent	25	25,50	0,50
Médaille souvenir Musée de Rauranum	1,03	2,00	0,97
			0,00
PAPETERIE			0,00
Marque page gallo-romain	0,52	1,00	0,48
Livre de coloriage mosaïques gallo-romaines	8,44	12,50	4,06
coupe papier glaive	10,09	12,50	2,41
Carnet au fil des saisons	7,39	12,00	4,61
Maquette Domus	5,04	5,50	0,46
Maquette Fanum	3,96	5,50	1,54
Maquette Pont du Gard	3,96	5,00	1,04
Table de peutinger	4,22	5,00	0,78
Cahier de coloriage	3	4,00	1,00
Mini carnet 50p	2	3,00	1,00
Crayon de papier	1,88	2,00	0,12
Stylo bambou	1,66	2,90	1,24

Animation du territoire

- Intervention de Madame Sylvie PPIJNET

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Catégories	Prix achat	Nouveaux tarifs	Bénéfice
POTERIES			0,00
BOLS	10,5	14,00	3,50
Encrier	14	16,00	2,00
Gobelet DECH64	11,9	14,00	2,10
Gobelet KNORR78	9,8	11,50	1,70
Tasse MAYET38	17,5	23,00	5,50
Lampes à Huile	5,81	8,00	2,19
Toupie	4,59	6,00	1,41
Vase votif sans anse	2,1	4,00	1,90
Vénus	16,15	20,00	3,85
			0,00
SOUVENIRS DIVERS			0,00
Cuillère romaine	6,39	7,50	1,11
Ecocup	0,62	1,00	0,38
Mug	3,6	4,90	1,30
Set de table	3	4,00	1,00
Tote bag	2,52	4,00	1,48
Couronne de laurier	1,45	3,50	2,05
Ensemble glaive + bouclier	4	8,00	4,00
Porte-clés	2,16	4,00	1,84
Couteau souvenir "le coq Français"	16,5	25,00	8,50
			0,00
VERRERIE			0,00
Aryballe	16,78	21,90	5,12
Barillet à anse	22,4	28,00	5,60
Bouteilles en verre	16,78	21,90	5,12
Carafe moyen modèle	30,45	35,90	5,45
Carafe petit modèle	21,58	27,90	6,32
Coupe côtelée	17,98	23,50	5,52

Bureau

3. Musée de Rauranum - Nouveaux tarifs de la boutique

Le bureau communautaire est invité à :

- **ADOPTER** les nouveaux tarifs pour la boutique, applicables à compter de la date à laquelle la présente délibération est devenue exécutoire.

ATTRACTIVITE ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

4. Association Solidarité Paysans - Attribution subvention 2024



Contexte : Attribution d'une subvention à l'association Solidarité Paysans Poitou-Charentes pour l'année 2024

Objet de l'association : Accompagnement des agriculteurs en difficultés notamment concernant les sujets économiques, juridiques, sociaux, administratifs et techniques

Montant de la subvention : 4 500 € (1% du budget prévisionnel de l'association à l'échelle des 4 départements historiques Poitou Charentes)

Modalité de paiement : Un premier acompte de 50 % sera réalisé suite à l'adoption de la présente délibération, et le solde sera versé à réception du rapport d'activité au 1^{er} trimestre de l'année n+1

Bilan des agriculteurs accompagnés sur Mellois en Poitou en 2023 :

91 fermes accompagnées en Deux-Sèvres, dont 16,5% sur le territoire du Mellois en Poitou soit **15 fermes**

Attractivité économique et

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

4. Association Solidarité Paysans - Attribution subvention 2024



Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** l'octroi d'une subvention de 4 500 € à l'association Solidarité Paysans Poitou-Charentes pour l'année 2024 dans les conditions présentées, les crédits nécessaires étant inscrits au budget 2024 ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer tout document relatif à cette affaire.

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

5. Celles-sur-Belle - Parc d'activité de la Boissière - Vente de foncier - SCI CONCEPT



Bureau communautaire - 2 mai 2024

21

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

5. Celles-sur-Belle - Parc d'activité de la Boissière - Vente de foncier - SCI CONCEPT

Contexte : Vente à la SCI Concept de la parcelle AT0558 sur le parc d'activité de la Boissière à Celles-sur-Belle

Surface : 2497 m²

Objectif : Demande d'extension de l'entreprise SPANESI France

Prix : 28 000 € HT Hors frais de notaire et 4065,14 € de TVA sur marge applicable à cette cession soit une vente au prix total de **32 065,14 TTC**

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

5. Celles-sur-Belle - Parc d'activité de la Boissière - Vente de foncier - SCI CONCEPT

Le bureau communautaire est invité à :

- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué, à signer l'acte de vente définitif ou une promesse synallagmatique de vente sous conditions suspensives pour la parcelle cadastrée AT0558 située parc d'activité de la Boissière (Celles-sur-Belle), à la société SCI CONCEPT – ou toute autre structure se substituant, au prix global de 28 000€ HT et hors frais (frais de notaire à la charge de l'acquéreur) et d'une TVA sur marge d'un montant de 4 065,14€, ainsi que toutes autres pièces nécessaires à la réalisation de l'opération ;
- **DÉCIDER** d'inscrire les crédits correspondants au budget annexe zone d'activités 2024 ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué, à signer les actes de ventes authentiques et tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

6. Fressines - Parc d'activité de la Croix Ganne - Vente de foncier - Prolongation de délai

Contexte : Prolongation de trois mois du délai fixant la date de réitération de l'acte authentique mentionnée dans la délibération initiale de vente du 1^{er} décembre 2022 de la parcelle ZD0170 d'une superficie de 12 873 m² situé sur le parc d'activité économique de la Croix Ganne à Fressines (Implantation de l'entreprise ACNO SAS)



PROLONGATION DU 10 MAI 2024 AU 10 AOÛT 2024

Enjeu : Lever la condition suspensive de purge des délais de tout recours sur le permis de construire afin de permettre la réalisation de la cession

Attractivité économique et

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE

- Intervention de Monsieur Nicolas RAGOT

6. Fressines - Parc d'activité de la Croix Ganne - Vente de foncier – Prolongation de délai

Le bureau communautaire est invité à :

- **DÉCIDER** de prolonger de 3 mois supplémentaires le délai fixant la date de réitération par acte authentique ;
- **AUTORISER** le président ou le vice-président délégué à signer les actes de ventes authentiques et tous documents relatifs qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Bureau communautaire

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



SOLIDARITES

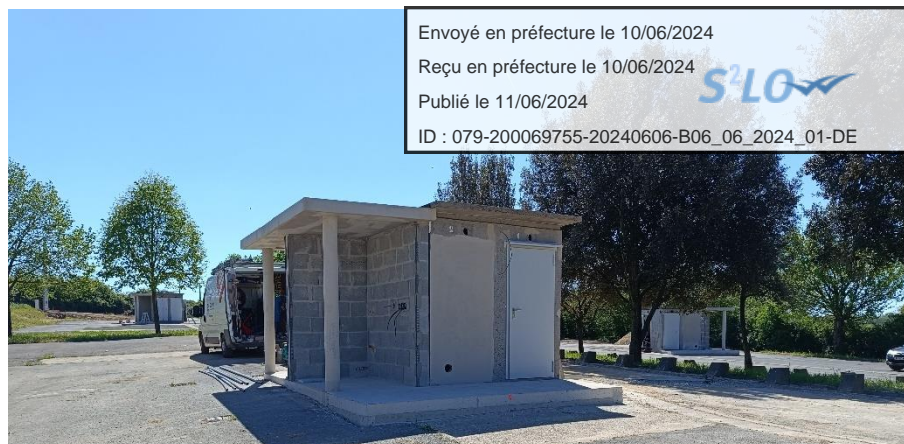
7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

- Point d'étape sur l'ouverture de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Melle
- Engagement d'une étude de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Étude sur les besoins du territoire en solution d'accueil)
- Point d'étape sur la conclusion d'une convention d'accompagnement social des gens du voyage avec l'État et le Département des Deux Sèvres

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Ouverture prochaine de l'aire d'accueil

- Travaux de réhabilitation se terminent dans le courant du mois de mai
- Ouverture rapide de l'aire prévue le 27 mai 2024 avec le concours de la société VAGO : gestion de l'aire, petit entretien, régie



7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Plan de financement de l'opération

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	€	RECETTES	€
ETUDES PREALABLES	2 250,00 €	Etat - France relance	51 223
TRAVAUX	328 461,65 €		
HONORAIRES SUR TRAVAUX	33 750,00 €	FCTVA	71 969,86 €
MOE	29 500,00 €		
CT	2 050,00 €	Autofinancement	315 540,76 €
SPS	2 200,00 €		
PUBLICATION	1 149,70 €		
TOTAL € HT	365 611,35 €		
TOTAL € TTC	438 733,62 €	TOTAL RECETTE	438 733,62 €

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Suites à l'ouverture de l'aire

- Pouvoir de police des maires : possibilité de requérir le concours de la force publique sur les occupations illicites
- Etablissement d'un nouveau règlement intérieur de l'aire et réactualisation des tarifs au Bureau du 6 juin
- Fermeture de l'aire provisoire de la Chagnée à Melle

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Engagements de liens partenariaux avec les associations des gens du voyage

- Contacts pris avec les associations suivantes :
 - l'ADAGV 79 : Pour médiation sociale sur l'aire, notamment au travers d'actions éducatives
 - Transformation de la subvention annuelle en convention de partenariat pluri-annuelle
 - France Liberté Voyage : Médiation dans le cadre du transfert des familles installées sur Melle vers l'aire

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Engagement d'une MOUS

MOUS : Maitrise d'œuvre Urbaine et Sociale

Objet : Etude pour l'analyse des besoins du territoire sur la thématique de l'accueil des gens du voyage dans un contexte de sédentarisation des familles

Financement : estimation 35 k€ financé à 50% par l'Etat

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Objectifs détaillés de la MOUS

- Déterminer les besoins en habitat adapté à une plus grande sédentarisation, avec identification des familles concernées et émergence des besoins,
- Définir le projet d'hébergement avec les familles sédentarisées identifiées,
- Rechercher / identifier un site pour la création d'un ou de plusieurs terrains familiaux,
- Formaliser et développer les partenariats, et les intervenants susceptibles d'accompagner les familles pendant la période de réalisation des terrains, afin de les aider à se les approprier,
- Identifier l'accompagnement social à déployer sur le territoire.

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Accompagnement social des Gens du voyage

- La précédente convention avec l'Etat et le Département :
 - Fin de la convention 31/12/2023
 - Confiait l'accompagnement social au CCAS Niort
- Au regard de l'absence/insuffisance des interventions sur notre territoire par le CCAS de Niort et pour une plus grande action de proximité, la CCMP demande le transfert de cette mission au CCAS de Melle
- Demande de financement d'1/2 poste pour intervention du CCAS de Melle sur ce champ sur l'ensemble du territoire Mellois en Poitou

7. Point d'information sur la politique communautaire d'accueil des gens du voyage

Le bureau communautaire est invité à :

- **PRENDRE CONNAISSANCE** de ces éléments d'information.

QUESTIONS DIVERSES

Agenda des réunions

- Jeudi 16 mai 2024 – Conférence des maires – Salle des fêtes à Rom
- Jeudi 30 mai 2024 – Conseil communautaire – Salle la Boutonnaise à Brioux-sur-Boutonne
- Jeudi 6 juin 2024 – Bureau communautaire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle
- Jeudi 6 juin 2024 – Comité de pilotage / Projet du territoire - Salle de la Béronne, Les Arcades à Melle

Envoyé en préfecture le 10/06/2024

Reçu en préfecture le 10/06/2024

Publié le 11/06/2024

ID : 079-200069755-20240606-B06_06_2024_01-DE



Merci pour votre attention

2 place de Strasbourg
79500 MELLE

T 05 49 290 290

accueil@melloisenpoitou.fr

www.melloisenpoitou.fr

